

## **Règlement Brocante de Saint-Hippolyte – 06 juillet 2025**

Le site est sans réservation ;

Le site accueille les exposants de 05H00 à 08H00 ;

Passer cette heure (08H00) le site est fermé ;

Le site est ouvert au public de 08H00 à 18H00 ;

Les exposants ne peuvent quitter le site qu'à la fermeture au public ;

Les emplacements ne sont pas réservés par les organisateurs, les exposants se placent sur des emplacements libres au fur et à mesure de leur arrivée ;

**Au sol les lignes rouges interdisent le stationnement (sortie de garage, sortie d'urgence) ;**

**Les exposants ne peuvent pas placer leur étal sur la route ;**

La largeur des bas-côtés permet le stationnement d'un véhicule et l'emplacement de l'étal ;

**Le coût est de 3€ le mètre linéaire (longueur totale qu'utilise l'exposant : parallèle à la route ou perpendiculaire).**

Un sac poubelle est remis à chaque exposant lors du paiement.

**Il est demandé aux exposants de rendre leur emplacement aussi propre qu'à leur arrivée.**

Merci